La XLVe Assemblée des Catholiques du diocèse de Lille

Nous publions ci-dessous le programme du Congrès des catholiques du diocèse de Lille, qui se tiendra du 18 au 24 novembre:

LUNDI 18 NOVEMBRE

Après-midi. — A 15 h., Maison des Œuvres Sainte-Catherine, 50, rue de la Barre, réunion des aumôniers de J. O. C. et J. O. C. F. — A 19 h. 30, même local, réunion des militants de J. O. C. Ces deux réunions seront tenues par M. l'abbé Guérin, du Secrétariat général de Paris.

MARDI 19 NOVEMBRE

Matin. — A 9 h. 30, Maison des Œuvres Ste-Catherine, 50, rue de la Barre, Association de servantes chrétiennes (réunion de travail).

Après-midi. — A 15 h., même local, Association du mariage chrétien. Réunion pour tous les abonnés de l'A. M. C., par M. l'abbé Violet. — A 20 h., même local, sous la présidence de M. le vicaire-général Dutoit, conférence par M. l'abbé Viollet sur « La Famille ». A cette réunion sont invitées toutes les personnes qu'intéresse cette grave question, et en particulier les Associations familiales du Nord.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Matin. — A 9 h. 30, au Grand Séminaire, réunion des directeurs de Patronages de garçons.

Après-midi.— A 14 h. 30, rue de la Barre, 50, réunion des aumôniers de l'Union de Flandre. Ce jour-là, le Conseil central des Conférences de Saint-Vincent de Paul tiendra sa réunion plénière. — A 11 h. 15, Chapelle de l'Université catholique, messe pour les membres défunts. — A 14 h., assemblée générale sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille. Rapport de M. Eugène Duthoit (centenaire de la naissance de Philibert Vrau). — A 15 h. 30, Maison des Œuvres Saint-Etienne, 10, rue du Nouveau Siècle, réunion pour les Associations de Crédit agricole et urbain. Rapport de M. Verschaeve, professeur à l'Université catholique. — A 20 h., rue de la Barre, 50, réunion d'études de l'U. V. R. C. (Voyageurs et Représentants de commerce).

JEUDI 21 NOVEMBRE

Matin. — A 9 h. 30, rue de la Barre, 50, les Unions catholiques de cheminots (réunion d'études).

Après-midi. — A 15 h., grande salle de l'Université catholique, boulevard Vauban, rentrée solennelle des Facultés. Discours de Mgr le Recteur. — A 18 h., rue de la Barre, 50, réunion des directeurs de Congrégations mariales. — A 20 h., rue de la Barre, 50, les Unions catholiques de P. T. T. (Réunion d'études).

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Matin. — A 9 h. 30, rue de la Barre, 50, les Organisations de mariniers et de bateliers (réunion d'études).

Après-midi. — A 14 h. 30, salle des fêtes de l'école libre Saint-Joseph, séance plénière de la Ligue Patriotique des Françaises et de la Section des jeunes, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille. Rapport de Mlle Cuvelier. Discours de Mme de Vélard. — A 20 h., rue de l'Orphéon, 20, réunion d'études de l'U. S. I. C. (Union syndicale des Ingénieurs catholiques).

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Matin. — A 9 h. 30, rue de la Barre, 50, réunion des directeurs et directrices des Associations Eucharistiques (Ligue des Prêtres adorateurs, Confréries du Saint-Sacrement, Croisade).

Après-midi. — A 14 h. 30, salle de fêtes de l'école libre Saint-Joseph, assemblée générale de la F. N. C. sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille, qui donnera ses directives aux Comités et aux Unions paroissiales. — A 17 h. 30, rue de la Barre, 50, assemblée générale des Fédérations de J. O. C. F., sous la présidence de Mlle Jeanne Aubert, secrétaire fédérale de Paris.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Matin. — A 9 h., grande salle de l'Université catholique, assemblée générale de l'A. C. J. F., sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille.

« L'Orientation nouvelle de l'A. C. J. F. », Les méthodes de travail. — A l'issue de la réunion, grand cortège et messe à la Basilique N.-D. de la Treille (à 11 h. 15). Cette messe solennelle sera célébrée aux intentions du Souverain Pontife, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Allocution par M. le chanoine Tiberghien.

Matin. — A 9 h., rue de la Barre, 50, cours de formation des militantes de la J.O.C.F. par Mlle Jeanne Aubert.

Après-midi. — A 14 h. 30, à l'Hippodrome lillois, séance de clôture réservée aux hommes et aux jeunes gens. Orateurs: M. Philippe de Las Cases; S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg. — Après la séance, en l'église St-Michel, salut solennel de clôture du Congrès.

AVEZ-VOUS VU L'ÉCLIPSE ?

Telle est la question qu'on aurait pu poser hier, si le ciel n'avait été aussi nuageux.

Aux premières heures du jour, le firmament bien limpide pouvait nous laisser espérer apercevoir le phénomène, mais hélas, des nuages vinrent bientôt masquer le soleil, et l'éclipse se produisit sans que rien dans la lumière du jour pût trahir que la lune empiétait sur le disque solaire.

D'ailleurs cette éclipse n'était, comme l'avaient annoncé les astronomes, que tout a fait partielle. C'est ainsi que dans la région dunkerquoise où notamment elle fut visible, seule la partie supérieure du disque lunaire est venue masquer la partie inférieure du soleil.

Si partielle fût-elle, cette éclipse eût été intéressante à observer, d'autant plus qu'en France aucun phénomène semblable ne sera visible au cours de l'année 1930. Armons-nous donc de patience et souhaitons qu'à la prochaine éclipse le ciel soit plus pur afin que nous soyons dédommagés de la déconvenue d'hier.

Les manifestations de la Toussaint

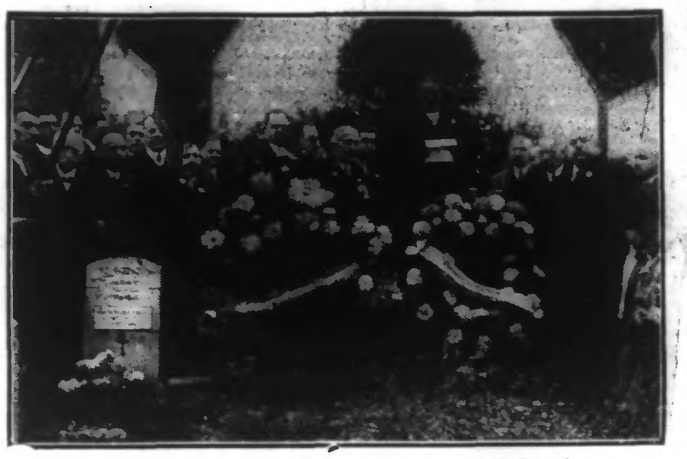

AU CIMETIÈRE DU BLANC-SEAU A TOURCOING

M. Deconinck, conseiller municipal, prononce son discours

A PARIS

Le président de la République et les membres du Gouvernement démissionnaire à l'Arc de Triomphe

Paris, 1er novembre. — Sous un ciel gris, par un temps froid, cette journée de la Toussaint a été à Paris, comme chaque année, la fête du souvenir.

Les hommages officiels ont eu lieu sur la tombe du Soldat inconnu. A 9 h. 45, M. d'Andigné, président du Conseil municipal et les membres du bureau, se rendaient à l'Arc de Triomphe, pour y déposer une couronne aux couleurs de la ville. Un peu plus tard, c'était le chef de l'Etat, accompagné des membres du Gouvernement démissionnaire.

A 10 h. 30, comme chaque année, au Père-Lachaise, les sociétés belges se groupaient au pied du Monument aux morts belges, sous la présidence du baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique, qui évoqua le sacrifice de ses compatriotes.

M. Georges Piron, président du Comité du monument, prononça une brève allocution.

Une autre cérémonie a eu lieu devant le Monument aux victimes du devoir. M. André Puech, vice-président du Conseil municipal, y prononça un discours.

Par les soins du Conseil général et du Conseil municipal, les tombes des soldats ont été fleuries dans tous les cimetières.

Deux couronnes ont été déposées, dans la matinée, au cimetière américain de Suresnes.

Enfin, une association d'aviateurs, « Les Ailes brisées », s'est rendue en délégation aux différents cimetières parisiens. Elle a notamment fleuri la tombe de M. Maurice Bokanowski, celles de Corbu, Drouhin, de Romanet.

Innombrables ont été, d'autre part, les manifestations des groupes d'anciens combattants. Sous les auspices de l'Association parisienne des Anciens Combattants, un cortège s'est rendu ce matin à l'Arc de Triomphe, pour y déposer une palme.

A ROUBAIX

C'est par un froid humide qui pénétrait jusqu'aux moelles, que nos concitoyens se sont rendus hier, en pèlerinage au cimetière de la ville. Les tombes disparaissaient sous une ample moisson de fleurs; hommage de cœurs aimants à ceux qui ne sont plus. Chrysanthèmes et violettes de Parme mêlaient en une douce harmonie leurs riches couleurs sur les froides pierres. Elles exhalaient timidement leur parfum, où semblaient flotter les mille regrets et la tristesse infinie de ceux qui pieusement les avaient déposées.

L'après-midi, une foule considérable envahit notre vaste nécropole. Et dans le soir qui tombait, les genoux en terre et les yeux mi-clos, bien des veuves et des orphelins firent monter vers la voûte grise du ciel une fervente prière.

Puisse Celui qui de là-haut vit tomber leurs larmes douloureuses, apporter à ces cœurs meurtris la consolation à laquelle ils aspirent.

Dans toutes nos églises, en ce jour de Toussaint, les messes du matin virent affluer un grand nombre de fidèles. La clôture de la mission, qui remporta un si vif succès en notre ville, donna à ces cérémonies — à celles du soir surtout — un éclat plus vif encore que de coutume.

Les Pères dévoués qui durant trois semaines apportèrent le secours de leur bonne parole à notre population si fidèle à sa foi, adressèrent leurs remerciements et leurs adieux à ceux qui avaient suivi avec tant d'empressement la remarquable série de leurs sermons.

A CROIX

Comme les précédentes années, les Croisiens sont venus en foule rendre hommage à leurs morts. Dans le cortège organisé par la Municipalité, on remarquait l'Amicale des Médaillés d'honneur du Travail, la Musique Municipale, l'Amicale-Club de Croix, etc...

Plusieurs morceaux furent exécutés par la Musique Municipale.

Précédant le cortège, M. Seigneur, maire, entouré du Conseil municipal, alla rendre hommage aux enfants de Croix morts pour la France et aux victimes civiles de la guerre et prononça une courte allocution.

L'après-midi, le clergé de la paroisse Saint-Pierre, suivi d'une foule énorme, s'est également rendu au cimetière, où M. l'abbé Beun procéda à la bénédiction des tombes.

A WASQUEHAL

Comme chaque année, la Municipalité avait organisé une manifestation du souvenir au cimetière. A 11 h., sur la place Fénelon, s'est formé un cortège comprenant outre l'Administration municipale, les sociétés de la ville.

Au cimetière, diverses gerbes de fleurs furent déposées par la Municipalité et les différentes sociétés de la commune.

Cette cérémonie du souvenir se termina par un discours prononcé par M. Henri Détailleur, député-maire, au nom de l'Administration et de la population et par M. Gonce, président de la section des Anciens Combattants du Capreau, au nom des anciens soldats et des mutilés.

A WATTRELOS

Le culte des morts, toujours en honneur chez les Wattrelosiens, les avait incités à se rendre nombreux aux cimetières de la commune et tout le long des chemins qui y conduisent, une foule innombrable ne cessa de circuler.

Le matin, à 11 heures, un cortège composé de toutes les sociétés de la ville, de délégations de la douane, de la police et de la gendarmerie, se forma sur la place et se rendit au cimetière du Centre.

Au pied du Monument aux morts de la Grande Guerre, les drapeaux viennent se grouper et M. Briffant, maire, prononce un discours. Il dépose ensuite une couronne, tandis que la Musique Municipale exécute une marche funèbre, écoutée dans le plus grand silence. Le Monument des anciens combattants de 1870-71 est alors l'objet d'une seconde manifestation. Une couronne est déposée au pied du monument, aux sons d'une marche funèbre jouée par les « Enfants de la Lyre ».

Un service d'ordre était assuré par la police municipale.

DANS LE CANTON DE LANNOY

Une foule recueillie s'est rendue durant la journée de vendredi dans les cimetières des communes de Lys, Lannoy, Toufflers, Hem, Sailly, Forest, etc., prier sur les tombes des regrettés disparus et en même temps y déposer des fleurs.

Des sociétés militaires et mutuelles ont également rendu une pieuse visite aux tombes de ceux que la mort a fauchés.

A LEERS

La fête de la Toussaint est toujours célébrée à Leers avec une piété exemplaire. Cette année, elle coïncidait avec la clôture de l'édifiante mission, aussi tous les offices furent-ils suivis par toute la population, avide d'entendre les éloquents prédicateurs qui depuis trois semaines ont fait vibrer leurs auditoires et accompli dans les âmes un bien immense. Les communions, aux premières messes, ont été extrêmement nombreuses. Le cimetière, richement paré, a reçu jusqu'à la tombée du jour d'innombrables visites.

La manifestation patriotique de la Toussaint, à laquelle les principales sociétés ont pris part, a réuni comme de coutume une véritable foule. Le cortège s'est formé rue de la Mairie et s'est dirigé vers le cimetière. Au pied du Monument élevé à la mémoire des enfants de Leers morts pour la France, MM. Emile Driez, maire; E. Bulle, président des Anciens Combattants et Pennel, président des Combattants Franco-Belges, ont retracé l'abnégation et le sublime héroïsme des vaillants qui ont fait au pays le sacrifice de leur vie et les ont donnés en exemple aux jeunes générations. L'Harmonie Municipale s'est fait entendre sur le parcours du cortège et au cimetière. A midi, l'émouvante cérémonie prenait fin.

AU BLANC-SEAU A TOURCOING

Suivant le cérémonial accoutumé, la manifestation officielle de la Toussaint au cimetière du Blanc-Seau, à Tourcoing, s'est déroulée vendredi matin.

A 11 h. 30, le cortège était formé boulevard Descat, à hauteur de l'Ecole des garçons de la rue Lhomond. Il comprenait: l'Harmonie du Blanc-Seau; l'Administration municipale, représentée par MM. Brassart, Deborghère et Vandermarlière, adjoints au maire et plusieurs conseillers municipaux; MM. Abel Leveugle et Victor Tarel, conseillers d'arrondissement; le Groupe des Anciens Combattants du Blanc-Seau, puis les enfants des écoles de la ville et les sociétés du quartier avec leurs drapeaux. Les couronnes étaient portées en tête du cortège, qui se rendit au cimetière par les rues de Mouvaux et du Blanc-Seau.

Une foule nombreuse se pressait dans la nécropole, autour du cimetière militaire.

M. Deconinck, conseiller municipal, au nom de l'Administration municipale, salua la mémoire des disparus et rappela l'héroïsme des soldats morts pour la Patrie. Leur souvenir sera prochainement perpétué dans le cimetière par un monument digne d'eux.

M. Delespierre, au nom du Groupe des Anciens Combattants du Blanc-Seau, rendit un hommage émouvant aux morts glorieux qui ont donné leur vie pour sauver la Patrie. Il dégagea les leçons de leur sacrifice et, sur sa proposition, une minute de silence fut observée, tandis que les drapeaux s'inclinaient sur les tombes.

A MOUVAUX

La bise glaciale n'empêcha pas de nombreux Mouvallois d'aller fleurir les tombes de leurs disparus et aussi de rendre hommage à ceux qui moururent pour la Patrie. Le nombre des sociétés participant au cortège et le recueillement de l'assistance ne furent pas moindres que les années précédentes. Vers 14 heures, les diverses sociétés se groupèrent près de la Mairie et se rendirent au cimetière. Remarqué dans le cortège: la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc », les Anciens Combattants, la société de secours mutuels « Saint-Germain », l'Harmonie Municipale, le Conseil municipal, ayant à sa tête M. Ch. Surmont, député-maire; la société de gymnastique « L'Association Sportive Mouvalloise »; des délégations des Amicales laïques; la société « Le Drapeau » et l' « Etoile Sportive Mouvalloise ».

Au cimetière, devant le Monument aux morts de 1870-71 et des stèles des enfants de Mouvaux morts pour la France, des discours furent prononcés par M. Surmont, député et M. Omer Deblock, président de la société « Le Drapeau ».

A MARCQ-EN-BARŒUL

Après la messe, à laquelle la Musique Municipale prêtait son concours, un cortège composé des sociétés communales, se rendit au cimetière de Rouges-Barres, où un membre du Conseil municipal prononça le discours d'usage.

A HALLUIN

A l'issue de la grand'messe, vers 11 h., a eu lieu le pèlerinage annuel des sociétés patriotiques de la ville, au monument élevé au cimetière à la mémoire des Hallouinois morts au service de la Patrie, et autour duquel se trouvent de nombreuses tombes de soldats tombés durant la grande guerre.

Sur la place de l'Eglise, un cortège s'est formé. Il se composait de la Philharmonie, des Anciens Militaires, du Groupe des Mutilés, des sociétés de gymnastique La Jeune Garde, et l'Halluinoise, La Concordia-Harmonie, les Anciens Sous-Officiers, Brigadiers et Caporaux, l'Amicale des Anciens Combattants, Les Vétérans de 170-71, les Anciens Frères d'Armes.

Ce cortège qui ne comprenait pas moins de 500 personnes, s'est mis en marche vers le cimetière par la rue des Ecoles. Plusieurs milliers d'habitants suivaient.

Au pied du monument, autour duquel étaient venus se ranger les drapeaux des sociétés, M. Jules Demeestère-Defretin, président d'honneur de la société de secours mutuels Les Anciens Militaires, a prononcé un discours, dans lequel il a manifié les héros. Une magnifique couronne fut ensuite déposée au pied du mausolée.

Après la cérémonie, la foule s'est éparpillée parmi les allées de la nécropole, et chacun alla remplir son devoir auprès des tombes des parents et amis défunts.

Ensuite, le cortège s'est reformé, et par les rues Pasteur et de Lille, a regagné le centre. A leur passage devant le monument de la rue de Lille, les drapeaux s'inclinaient.

La dislocation du cortège s'est faite à midi, place de l'Eglise.

A BONDUES

A l'issue des vêpres, auxquelles assistaient de très nombreux fidèles, une procession s'est formée, qui s'est dirigée vers le cimetière. Là, après la bénédiction des tombes et le chant du « De Profundis », M. l'abbé Nory, vice-doyen, curé de la paroisse, a prononcé une émouvante allocution.

La cérémonie s'est terminée vers 17 h.

A RONCQ

Comme de coutume, deux cérémonies ont eu lieu hier, à Roncq. La première qui avait été organisée par les groupes ayant leur siège à la Maison du Peuple, a eu lieu à 14 h. 30. Le cortège, précédé de musiciens, comprenait environ 300 personnes. Au cimetière des discours ont été prononcé par M. Alexis Vanwolleghem, ancien adjoint communiste, et Catteau, ce dernier au nom de la Libre Pensée.

Après les vêpres a eu lieu la seconde cérémonie à laquelle s'est associée la plus grande partie de la roncquoise. Presque toutes les sociétés avaient pris place dans le cortège, entr'autres la Philharmonie, les Anciens Militaires, les Anciens Combattants, les Anciens des Armées d'Occupation, la Jeanne-d'Arc.

Au cimetière, près du monument élevé à la mémoire des enfants de Roncq morts pour la Patrie M. Emile Decottignies, conseiller municipal, président des Anciens Militaires, a prononcé un émouvant discours, qui a impressionné l'assistance. La cérémonie s'est terminée par le chant du « De Profundis ».

Dans la matinée, la subdivision des Sapeurs Pompiers s'était, d'autre part, rendue au cimetière, pour rendre visite aux tombes de ses membres défunts et en particulier à celle de M. Jean-Baptiste Leveugle, récemment décédé.

Au Blanc-Four, la Fanfare a effectué son pèlerinage traditionnel à la tombe de son ancien président, M. Emile Buchy, ainsi qu'à celles des musiciens décédés.

A LILLE

Comme de coutume, deux cortèges sont partis vendredi matin, à 10 h. 30, de la place de la République, afin de porter aux Lillois décédés l'hommage de la Ville et des Pouvoirs publics. Un premier cortège se rendit au cimetière de l'Est. On y remarquait: MM. Régnier, conseiller de Préfecture; Coutel, député; Guilhaut, conseiller général; Masson, représentant la Municipalité; le colonel Frécot, représentant le 1er Corps d'armée; Dardot, substitut. De nombreuses délégations de sociétés locales, d'officiers et de troupes de la garnison, composaient le reste du cortège. Des couronnes furent déposées et des discours prononcés au Monument aux morts, sur les tombes des Lillois fusillés et sur celle du général Faidherbe. Le deuxième cortège se dirigea vers le cimetière du Sud. Parmi les personnalités, on remarquait MM. Mouton, représentant le préfet; le général Becker; Mgr Régent, plusieurs officiers de la garnison, des membres de l'Administration municipale et des délégations d'anciens militaires français, anglais et belges. Au cimetière militaire, des discours furent prononcés par MM. Devernay, adjoint; le général Becker et le commandant Pajot.

Mlle CARRON

épousant l'Aga Khan et n'abjurant pas la religion catholique, ne partagera pas les titres nobiliaires de son mari

Londres, 1er novembre. — L'Aga Khan qui est ici, active les préparatifs de son mariage avec Mlle Marcelle Carron qui, elle, séjourne à Antibes. Celle-ci se refusant à abjurer la religion catholique et l'Aga Khan, chef religieux musulman, conservant ses croyances religieuses, la cérémonie du mariage sera exclusivement civile et aura lieu le 4 décembre, à Aix-les-Bains.

Il s'ensuivra que Mlle Carron n'aura aucun droit à partager les titres nobiliaires de son époux, contrairement à miss Nancy Miller, la jeune Américaine, qui s'étant convertie à l'Islamisme, devint maharanée d'Indore.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 2 novembre :

Aujourd'hui, Commémoration des Morts; demain, saint Hubert.

Soleil : Lever à 6 h. 40; coucher à 16 h. 28.

Lune : Nouvelle du 1er.

Bulletin météorologique pour la journée du 2 (Région Nord) : Très nuageux et brumeux le matin, devenant nuageux l'après-midi; brouillard le matin; vent du Nord-Est, 3 à 4 mètres; minimum de température en baisse de 2° sur la nuit précédente.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.

L'EXPOSITION DE Mlle ARLETTE DAVIDS

Nos amateurs ont fait l'accueil le plus sympathique, le plus chaleureux, à l'exposition de Mlle Arlette Davids, dont le sûr et personnel talent les a conquis.

Ce fut hier, à la Galerie Dujardin, un incessant défilé de visiteurs. Les connaisseurs les plus distingués admirent, comme nous l'avons fait nous-même, cette pleine maturité de talent chez une jeune artiste, unie à la plus naïve fraîcheur.

HALLE FLIPO. Baisse sur les cafés. Beurre, 22,50; extra 25 et 29. Gruyère 13, Margarine 9,40. Biscuits 6,50 à 11. 27317d

Un nouveau conflit s'est élevé entre les Compagnies fermières et les marchands laitiers

Nos lecteurs se souviennent de la grève récente des producteurs de lait de la région du Quesnoy, grève qui se termina à l'avantage de ces derniers, les compagnies fermières leur ayant consenti une augmentation de 35 centimes au litre de lait jusqu'à fin octobre et de 45 centimes à partir de novembre.

Cette augmentation eut, hélas! sa répercussion sur le prix de vente du lait, qui passa de 1 fr. 80 à 2 francs.

Jusqu'à présent, les compagnies fermières avaient pris entièrement à leur charge la différence entre cette augmentation du prix de vente du lait et celle, supérieure de 15 centimes, consentie aux producteurs.

Le moment est venu maintenant, en respectant l'accord établi lors de la cessation de la grève des producteurs, d'accorder à ces derniers une nouvelle augmentation de 10 centimes.

Cette fois, les compagnies fermières sont peu disposées à subir seules cette charge nouvelle.

Elles ont donc décidé de vendre désormais le litre de lait aux marchands détaillants 1 fr. 80 au lieu de 1 fr. 65.

Il s'ensuit que si les marchands détaillants veulent continuer à vendre le litre de lait 2 francs, il leur faudra se contenter désormais d'un bénéfice de 20 centimes par litre au lieu de 35 centimes comme précédemment. On conçoit qu'ils ne consentent à pousser le désintéressement jusque là...

Deux solutions se présentaient à eux: ou augmenter de nouveau le prix du lait ou bien se retourner vers les compagnies fermières et refuser de prendre livraison au nouveau prix de 1 fr. 80 le litre. La première solution — et c'est tant mieux pour les consommateurs — fut rejetée. Voici pourquoi:

Il existe à Roubaix deux catégories de marchands laitiers: ceux qui se fournissent aux compagnies fermières et livrent aux consommateurs du lait pasteurisé et ceux qui s'approvisionnent directement dans les fermes de notre région. Ces deux catégories de marchands laitiers, réunis jeudi au « Café Français », à Roubaix, n'ont pu se mettre d'accord, les premiers étant partisans de l'augmentation et les autres — qui obtiennent peut-être du lait à meilleur compte — déclarant qu'ils continueraient à vendre au prix de 2 francs le litre, quoi que décideraient leurs camarades. Ceux-ci, devant la concurrence menaçante, se sont inclinés. Mais comme ils ne peuvent se résoudre à ne gagner que quatre sous sur un litre de lait, ils se retournent vers les compagnies fermières, prises littéralement entre deux feux et menacent à leur tour de faire grève si elles maintiennent l'augmentation prévue.

Voilà, exposée en quelques mots, cette situation fort complexe on l'avouera.

Qu'adviendra-t-il de ce conflit? La Mairie s'occupe de le dénouer, mais il est, hélas! fort probable que ce sera finalement le public qui en fera les frais.

LES ADEPTES de la médication par les plantes jouissent d'une persistente jeunesse, car l'usage régulier d'une tisane de « simples » sélectionnée comme le **LAVE SANG** fait travailler les reins, nettoie l'intestin, règle le cœur, assouplit les artères et les jointures. La boîte : 4 fr. 50 ou la cure complète de 3 boîtes 13 fr. 50. Toutes pharmacies. 27300d

L'Exposition de T.S.F. et des applications nouvelles de l'électricité continue de remporter un éclatant succès

Hier, fête de la Toussaint, l'exposition organisée rue de l'Hospice en la Salle des fêtes par le « Radio-Club du Nord de la France » et le « Syndicat des électriciens de Roubaix-Tourcoing », placée sous le patronage de la Ville de Roubaix et du « Journal de Roubaix », a reçu la visite d'une foule considérable.

Cette manifestation présente vraiment un très vif intérêt pour le public et pour les amateurs de T.S.F., qui deviennent de plus en plus nombreux. Ils trouvent, en effet, dans cette exposition, toute la gamme des appareils les plus modernes, conçus d'après les plus récentes découvertes de la science radio-électrique.

Aujourd'hui, cette magnifique exposition sera ouverte comme le dimanche, de 10 h. à midi et de 15 à 22 heures.

Le « Comptoir d'Eclairage » F. UZEEL, 60, rue de la Gare, n'expose pas, mais il vous fait profiter d'une remise de 10 % sur tous les achats au comptant. — T. S. F. pendant l'exposition.

PAR ÉLÉGANCE ET PAR ÉCONOMIE, chaussez-vous chez BOUCAU-VEREECKE, 5, rue Pierre-Motte, 5, Roubaix. — Maison fondée depuis quarante années. 27280d

TEINTURES pour cheveux « Devoe », 19, Grande-Rue. Demi-gros et détail. 27[illegible]

Un événement littéraire

Le samedi 9 novembre, en la salle du Central-Ciné, aura lieu le grand événement littéraire de la saison « Chacun sa vérité », le chef-d'œuvre de Pirandello, le grand dramaturge italien, sera joué par l'admirable Compagnie du studio du Théâtre des Champs-Elysées, qui s'est spécialisé dans le théâtre moderne. Cette unique représentation sera donnée sous le patronage de M. le Préfet du Nord.

On sait que Pirandello est le maître incontesté du théâtre actuel; il est impossible de se faire une idée nette du mouvement dramatique sans connaître l'œuvre de ce génie. L'œuvre de Pirandello, ainsi que la haute valeur des interprètes, attireront à la salle du Central-Ciné l'élite de notre société. En prenant l'initiative de cette représentation exceptionnelle, les Grandes Soirées d'Art feront un effort réel de décentralisation artistique.

La location s'ouvre à la Maison Coupleux, rue Nain, lundi à 10 heures.

PAR ÉLÉGANCE ET PAR ÉCONOMIE, portez les chaussures **Boucau-Vereecke**. 27288d

UNE POLONAISE EST VICTIME D'UN EMPOISONNEMENT

Mme Séroka, née Maria Wola, de nationalité polonaise, habite 172, rue des Arts et travaille dans une usine du Nouveau-Roubaix. Ne pouvant revenir dîner chez elle à cause de la longueur de la route, Mme Sérocka prend ses repas dans un estaminet de la rue Edouard Vaillant. Or, jeudi après le dîner, l'ouvrière polonaise demanda au cafetier un verre de limonade. Mais, après avoir bu quelques gorgées, Mme Séroka s'aperçut que la liqueur avait un goût bizarre et que, de plus, elle exhalait une odeur peu agréable. Elle appela le cafetier et celui-ci, après examen de la limonade, convint de la mauvaise qualité de la boisson et jeta le reste du contenu du verre.

L'après-midi, au cours de son travail, Mme Séroka ressentit quelques douleurs qui devinrent de plus en plus violentes. Croyant à un malaise passager, la malade absorba du lait chaud. Les douleurs persistèrent et, de retour chez elle, Mme Séroka dut s'aliter. A 1 h. du matin, son état avait tellement empiré que son mari appela un docteur, M. Féron. Le praticien diagnostiqua un commencement d'empoisonnement et prit des mesures en conséquence. Après avoir donné les premiers soins à la malade, il la fit admettre à l'hôpital « La Fraternité ». Fort heureusement, le traitement imposé aussitôt à la malade par M. le docteur Féron produisit son effet, et vendredi matin, tout danger était écarté.

M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement, prévenu de l'affaire, a ouvert une enquête. Il a entendu Mme Séroka à l'hôpital et celle-ci, après s'être souvenu de tout ce qu'elle avait absorbé au cours de la journée de jeudi, a porté ses soupçons sur le verre de limonade qu'elle a bu en partie chez le cafetier où elle dîne.

L'enquête continue et révélera si cette boisson est la cause de l'empoisonnement de la Polonaise. On croit dès maintenant que la bouteille de limonade a contenu de l'essence et qu'il s'agit là d'une imprudence de ménagère. M. Séroka, le mari de la victime, n'a pas déposé de plainte [illegible] le Parquet a été néanmoins prévenu.

A LA VUE POUR TOUS, 89, rue de Lannoy. Rx. Examen gratuit. Réparations rapides. 833d

---

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 2 novembre 1929 N° 2.

La Reine des Opales

PAR CHARLES SOLO

CHAPITRE PREMIER

Tous les visages étaient rayonnants et les trois misérables entouraient maintenant leur chef, lui serraient les mains à les briser.

— Nous sommes prêts! disaient-ils. Nous sommes prêts à te suivre partout.

Le Babouin eut un sourire, remit la bousole dans son havresac et reprit :

— Mes amis, je jure de vous conduire, sans me tromper à travers cette forêt de soixante lieues au bout de laquelle est la liberté.

Il prêta l'oreille comme s'il écoutait un bruit qui venait du chantier et reprit :

— Voici le moment d'agir. J'entends un craquement de souches qui annonce le retour de Vert-de-Gris. Avez-vous retenu mes instructions?

— Oui! oui! fut la réponse unanime.

Il se tourna vers l'homme à l'encolure de taureau qui serrait nerveusement la poignée de son sabre d'abatis :

— Toi! l'Ecorcheur... Tu te tiendras tranquille jusqu'à nouvel ordre et, en attendant qu'on ait besoin de ton assistance, tu prendras ton air le plus idiot. C'est à Julot et à moi qu'incombent les premiers rôles.

Un petit homme d'aspect malingre, souffreteux et qui devait être l'éliacin de la bande répondit :

— Parfaitement! C'est entendu comme ça et je suis prêt.

— As-tu arrangé la liane?

— Elle est là derrière cet amas de branchages.

— Tu ne trembleras pas? Tu auras la main sûre?

— Je ne manquerai pas la bête et ça tiendra bon. Un buffle dix fois plus fort que Vert-de-Gris pourrait tirer dessus sans que ça casse.

— A ton poste, donc! et pas de précipitation. Tu lanceras le nœud au moment convenu, quand je lèverai la main.

Déjà Julot avait disparu ; on entendit un bruissement sous la ramée ; la tête grimaçante du forçat apparut, un instant, encadrée dans le feuillage d'un laurier gigantesque; on le vit ébaucher un geste hideux, puis il se retira.

Le Babouin, la Belette et l'Ecorcheur s'asirent placidement sur un manguier abattu.

Ils n'attendirent pas longtemps ; la minute d'après un garde-chiourme débouchait de la clairière.

C'était Vert-de-Gris, le gardien le plus méchant et le plus redouté du pénitencier.

Sa brutalité était légendaire et on disait sur son compte des choses effroyables. Si l'administration le tolérait, c'était comme un mal nécessaire et parce qu'il était le seul qui sût réellement en imposer aux redoutables bandits, contingent ordinaire des camps de punition.

Il titubait légèrement comme s'il avait bu.

Dès qu'il aperçut les trois hommes, son front se plissa et il retroussa, d'un geste rageur, les formidables crocs qui barraient sa face d'une ligne menaçante.

— Hé! quoi! vous autres? Pensez-vous que le gouvernement vous nourrisse pour regarder les feuilles à l'envers. Voulez-vous qu'on vous fournisse des fauteuils, des rafraîchissements et des cigarettes? Allons! houst! Debout! ou gare au rapport!

Pas un des bagnards ne bougea.

— Avez-vous du coton dans les oreilles et faut-il recourir aux petits arguments que vous savez? Debout! vous dis-je!

— Je t'en prie, Vert-de-Gris, dit le Babouin. Ne t'égosille pas ainsi; tu pourrais attirer le chef de poste, lequel verrait que tu es ivre. Ça pourrait faire du tort à ton avancement.

Le garde trépignait de colère.

— Entendez-vous ce morveux!... Mais je perds mon temps à raisonner avec lui. Rébellion et refus d'obéissance! J'ai le droit de te brûler la cervelle, Babouin!

— Oh! je sais que tu as la main leste et que tu n'en es pas à ton coup d'essai!

Il eut un éclat de rire sarcastique.

— Et au petit Julot!... Lui brûleras-tu la cervelle aussi?

Vert-de-Gris regarda autour de lui et constata qu'un homme manquait à l'escouade.

— C'est vrai, vous n'êtes plus que trois! Où est-il le Julot?

Le Babouin s'était levé et, doucement, se rapprochait de l'arbre où perchait celui dont le garde venait de constater la disparition.

— Julot! ma foi! je crois qu'il est allé faire un petit tour, et si tu veux lui courir après...

Vert-de-Gris écumait.

Il alla se camper en face du Babouin et celui-ci s'était placé de façon à ce que le garde tournât le dos à la cachette où se trouvait Julot.

— Je te somme de me dire où est passé cet avorton. Entends-tu?... Tu vas me le dire sinon, je t'envoie devant la commission disciplinaire pour complicité d'évasion et tu sais ce qui t'attend!

Le garde fit mine de saisir son revolver, mais le Babouin ne lui en laissa pas le temps. Il leva la main.

A ce signal, le haut du corps de Julot se détacha du feuillage. En véritable acrobate, il se tenait suspendu de la main et du pied gauches.

Son bras droit s'avança et lança la liane dont le nœud coulant décrivit une spirale et vint s'abattre autour du coup du gardien.

En même temps, il tira un coup sec.

Vert-de-Gris, surpris, étranglé, tomba à la renverse.

Le Babouin, la Belette, l'Ecorcheur s'étaient précipités.

Avant qu'il ait pu proférer un cri, le pauvre diable était réduit à l'impuissance ; une motte de gazon dans la bouche, les membres ligotés par la liane.

En quelques bonds, Julot avait rejoint ses complices.

— Eh bien! les aminches!... Est-ce travaillé? Ah! Ah! Vert-de-Gris!... comment vas-tu mon vieux? Que tu tires une vilaine frimousse! Pour sûr, tu n'est pas beau! et si Mme Vert-de-Gris te voyait dans cet état-là...

Le Babouin imposa silence aux plaisanteries du sinistre gredin.

Pendant qu'il maintenait le malheureux, ses compagnons le dépouillèrent de sa carabine, de son revolver, de sa cartouchière, de son couteau et de tout ce que contenaient ses poches.

— Ses bottes! fit l'Ecorcheur.

— Qu'en ferions-nous? Une paire de bottes pour quatre! Ça ferait trois jaloux.

— Prenez-les! dit le Babouin. Nous les tiendrons en réserve et elles nous seront utiles.

Deux minutes après les quatre bagnards chargés des dépouilles de leur victime étaient loin à partir.

Mais une même pensée leur vint.

— Qu'allons-nous en faire? demanda la Belette en montrant le corps de Vert-de-Gris.

— C'est bien simple! répondit l'Ecorcheur en brandissant le couteau qui lui était échu en partage.

Julot le retint.

— Non! dit-il. Près de ce laurier, j'ai vu un nid de fourmis-manioc.

Les yeux du bandit fulgurèrent.

— Des fourmis-manioc! En es-tu bien sûr?

— Aussi sûr que nous serons guillotinés si on nous reprend.

Pourquoi, en annonçant sa trouvaille, Julot avait-il excité, à ce point, l'intérêt de ses compagnons?

C'est que les fourmis de la Guyane ne ressemblent en rien aux infirmes et presque inoffensifs insectes de nos jardins européens.

La fourmi-manioc ou « formica-manduca » est la plaie de la Guyane; elle est d'une grosseur énorme, sa voracité est extrême et sa morsure terrible.

Armée de pinces très